Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 de l'A.S.B.T.P. tenue le lundi 3 juillet 2023 à 19 heures.

Présents ou représentés :
Monsieur Jean-Jacques MANUGUERRA, Président général, Délégué de la section Automobile ;
Monsieur Frédéric MEYNARD, Vice-président Délégué, Président Handball ; Représenté
Monsieur Jacques NEMMOUR, Vice-président, Délégué de la section Handball ;
Monsieur Claude JURCA, Secrétaire général, Délégué de la section Taekwondo ;
Monsieur René CARLIN, Secrétaire général adjoint, Président de la section Spéléologie ;
Monsieur Ridha DJAFFAL, Trésorier général, Président de la section Football ; Représenté
Madame Zizou MANUGUERRA, Trésorière générale adjointe, Présidente de la section Fitness ;
Monsieur Daniel BASTI, Président de la section Aïkido ;
Monsieur Éric PIEGAY, Membre du C.A. Président de la section Danse ;
Madame Sylvie GARELLO, Délégué de la section Danse ;
Monsieur Maurice POLENZANI, Délégué de la section Fitness / Yoga ;
Madame Evelyne COMOGLIO, Présidente de la section Karting ;
Monsieur Luc DENIZOT, Délégué de la section Karting ;
Monsieur Karl SPINOSA, Président de la section Ecole du Cirque ;
Monsieur Philippe ALBONICO, Président de la section Taekwondo ;
Monsieur Amelie ELLENA, Présidente de la section Karaté ;
Monsieur Anthony PEREZ, Délégué de la section Karaté ;
Madame Caroline ARBELOT, Membre du C.A., Délégué de la section Judo ; Représentée
Monsieur Edouard FRAPPAT, Membre du C.A. ;
Monsieur André GALLI, Membre du C.A., Président de la section Automobile ;
Monsieur Franck CALLEA, Membre du C.A. Président de la section Judo ;
Monsieur Éric LANZO RODRIGUEZ Président de la section Cyclisme ;
Monsieur Maurice VIALETTE, Délégué de la section Cyclisme ;
Monsieur Thomas BOUKANDOURA, Président de la section Triathlon ;

Absents :
Monsieur Marc GIRAUDO, Membre du C.A. Président de la section Moto ; Excusé

Invités présents ou représentés :
Madame Martine MARTINON, Conseillère Municipale Subdélégué aux Sports.
Monsieur Gérard CASAVECCHIA, Commissaire aux Comptes.
Monsieur Hervé PETITDEMANGE Expert-comptable du cabinet ACCM.

Absent excusé :

Monsieur Charles Ange GINESY, Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

Nombre de voix par sections :

Aux termes des statuts, la répartition des voix par sections s'établit comme suit :

Aîkido	:	4
Automobile	:	8
Boules	:	Section en sommeil
Cyclisme	:	4
Danse	:	8
Cirque	:	4
Fitness	:	4
Football	:	6
Handball	:	9
Judo	:	8
Karaté	:	8
Karting	:	4
Krav-Maga	:	Section en sommeil
Moto	:	4
Spéléologie	:	4
Taekwondo	:	6
Triathlon	:	4
Total	**:**	**81**

Ouverture de la séance : On procède alors à l'appel des participants :

71 voix sont présentes sur 81 convoquées.

Le quorum fixé par l'article 15 des statuts est atteint, et la séance est déclarée ouverte, à 19 h 15 par le Président général.

I. Intervention de Monsieur Jean-Jacques MANUGUERRA, Président Général.

Le Président remercie les personnes présentes à cette assemblée générale.

Il tient à féliciter les sportifs qui ont eu les meilleurs résultats au niveau national, régional et départemental durant la saison 2022/2023. Il remercie les Présidents des sections et tous les bénévoles qui ont permis d'organiser les manifestations sportives et qui ont fait vivre le club.

Il remercie vivement l'équipe administrative qui a effectué un travail admirable tout au long de l'année et demande que l'assemblée les applaudisse, ce qui est fait avec enthousiasme.

Il remercie nos partenaires institutionnels, pour leur aide, la Métropole de Nice, la Ville de Nice, le Conseil Départemental et le Conseil Régional et la Caisse d'Allocation Familiale.

Il donne la parole à **Madame Martine Martinon, Conseillère Municipale Subdélégué aux Sports** qui félicite également les bénévoles qui se dévouent pour les jeunes qui sont mieux dans un club sportif que dans la rue.

A la question du Président sur le non-versement de la subvention qui empêche le club de fonctionner, elle répond que dès le lendemain elle fera remonter l'information et suivra cette affaire de près.

Le Président donne ensuite la parole au secrétaire général pour qu'il présente le rapport moral.

II Rapport moral du Secrétaire Général.

Monsieur Claude JURCA Secrétaire Général de l'ASBTP présente le rapport moral 2022.
(Rapport en annexe)

Vote sur le rapport moral ci-joint (conformément à l'article 16 des statuts).
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 71
Le rapport moral de l'année 2022 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

III. Rapports financiers présentés par Madame Zizou MANUGUERRA, Trésoriere Générale adjointe, Monsieur Hervé PETITDEMANGE, Expert comptable (ACCM), et rapport de Monsieur Gérard CASAVECCHIA, Commissaire aux comptes pour l'exercice 2022.

La Trésorière générale adjointe, a présenté en détail la situation de l'ASBTP omnisport au 31/12/2021.
Monsieur Hervé PETITDEMANGE Expert-comptable estime que le rapport précédent était très complet et estime qu'il n'est pas nécessaire de reprendre les chiffres qui sont les mêmes. Il donne des explications sur les différences qui sont intervenus par rapport aux 2 années précédentes marquées par la pandémie de Covid19. Il précise que les compte sont en équilibres pour l'exercice clos le 31/12/2022.
Monsieur Gérard CASAVECCHIA Commissaire aux Comptes, présente son rapport et les observations particulières qui découlent de ses fonctions cette années.
On demande alors si quelqu'un a une ou des questions à poser. Pas de questions.
L'on procède alors à l'adoption des rapports financiers.
Convention réglementée :
Vote sur le cumul de fonctions de Monsieur Karl SPINOSA, auto entrepreneur et Président du Cirque.
(Rapports en annexe)
Vote sur les rapports financiers et sur la convention réglementée ci-joints (conformément à l'article 16 des statuts).
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 71
Les rapports financiers 2022 sont adoptés à l'unanimité des présents et des représentés.
L'assemblée général à l'unanimité (71 voix pour, 0 abstention et 0 contre) a donné quitus de leur gestion au Conseil d'Administration et au Bureau directeur (conformément à l'article 16 des statuts).

V Questions diverses.

Le Président demande si quelqu'un a une question à poser.

Les représentants de la section Football parlent des difficultés qu'il rencontre sur le stade de la Lauvette supérieure dû à l'absence de gardien. Madame Martinon déclare que le problème est connu de la municipalité mais qu'il ne pourra pas y avoir un gardien en permanence dans tous les plateaux sportifs.

Eric PIEGAY demande si la subvention de la ville de Nice sera augmentée cette année, Madame Martinon et le Président précisent que la demande est en cours d'évaluation.

Plus de question, le Président Jean-Jacques MANUGUERRA déclare que la prochaine AG sera élective et qu'il ne se représentera pas, et incite les participants à préparer la transition. Ils ont un an pour cela.

Le Président général lève la séance à 20 heures 10.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal.

Jean-Jacques MANUGUERRA
Président Général

Claude JURCA
Secrétaire Général

A.S.B.T.P.
12, Av. Galliéni
06000 NICE
Tél. 04.93.80.62.83
Fax 04.93.92.33.14
Club OMNISPORTS

René CARLIN
Secrétaire Général Adjoint